

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Histoire de l'art et archéologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Histoire de l'art et archéologie	Jury par défaut	Tous les candidats	127	1021	739	920	15	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :- Disposer d'une culture littéraire et historique solide. Une maîtrise des grandes périodes historiques, avec leurs grands jalons chronologiques et leurs problématiques majeures, est requise, ainsi qu'une bonne connaissance des classiques de la littérature.- Avoir de l'intérêt pour l'art et l'archéologie, pour les objets archéologiques et les œuvres d'art dans toute leur diversité, ainsi que pour la culture matérielle et les questions de société. Une expérience des monuments et des sites, des musées et des expositions est donc attendue de la part des candidats.- Avoir de l'intérêt pour la démarche scientifique. L'enseignement universitaire sollicite la nécessaire curiosité intellectuelle de l'étudiant, ainsi que son acceptation de la rigueur inhérente à toute réflexion scientifique. En outre, des compétences dans les disciplines scientifiques (physique et chimie) peuvent être attendues dans la perspective d'une spécialisation future (archéologie, concours de restaurateurs). - Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la

licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet (conservation des œuvres d'art et des objets ou sites archéologiques, patrimoine, médiation culturelle, tourisme, restauration des œuvres d'art, recherche et enseignement en histoire de l'art et archéologie etc.), et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études importe à ce stade autant qu'un projet déjà clairement constitué.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette licence dispense une formation généraliste en visant à la maîtrise d'un socle de savoirs et de méthodes fondamentaux, à la fois en histoire de l'art et en archéologie, en couvrant les 4 périodes historiques et une aire géographique large. En L1, les enseignements sont complétés par une mineure proposée en histoire, lettres ou anthropologie. En L2, le tronc commun fondamental en histoire de l'art et archéologie est enrichi d'enseignements approfondis permettant une spécialisation en histoire de l'art ou archéologie. La L3 offre ensuite 3 parcours distincts: Histoire de l'art-Archéologie-Préparation aux concours de restaurateurs du patrimoine (peinture, sculpture, arts du feu...) (admission sélective) En fonction du parcours choisi, le diplôme et les compétences acquises permettent des débouchés dans les métiers de la culture et du patrimoine à l'échelle régionale, nationale et internationale: médiation de l'art et de l'archéologie, conservation et valorisation du patrimoine et des sites,

documentation, promotion de la création et des artistes, restauration, outils numériques, enseignement, recherche...Pour en savoir plus:<https://dep-hist-art.parisnanterre.fr>Attention: la formation à distance ainsi que les 3 doubles licences doivent faire l'objet de voeux distincts.Les élèves de CPGE des 70 établissements conventionnés peuvent s'inscrire cumulativement:<http://cpge.parisnanterre.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- le projet de formation motivé
- les résultats des épreuves anticipées de français
- les notes de 1ère et de terminale, en particulier en : français, histoire, philosophie, langue vivante 1 et (le cas échéant) option histoire des arts.
- la Fiche Avenir
- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023), en particulier en : français, histoire, philosophie, langue vivante 1, et (le cas échéant) option histoire des arts.
- le curriculum vitae
- le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :

- Disposer d'une culture littéraire et historique solide. Une maîtrise des grandes périodes historiques, avec leurs grands jalons chronologiques et leurs problématiques majeures, est requise, ainsi qu'une bonne connaissance des classiques de la littérature.
- Avoir de l'intérêt pour l'art et l'archéologie, pour les objets archéologiques et les œuvres d'art dans toute leur diversité, ainsi que pour la culture matérielle et les questions de société. Une expérience des monuments et des sites, des musées et des expositions est donc attendue de la part des candidats.
- Avoir de l'intérêt pour la démarche scientifique. L'enseignement universitaire sollicite la nécessaire curiosité intellectuelle de l'étudiant, ainsi que son acceptation de la rigueur inhérente à toute réflexion scientifique. En outre, des compétences dans les disciplines scientifiques (physique et chimie) peuvent être attendues dans la perspective d'une spécialisation future (archéologie, concours de restaurateurs).
- Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.
- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.
- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet (conservation des œuvres d'art et des objets ou sites archéologiques, patrimoine, médiation culturelle, tourisme, restauration des œuvres d'art, recherche et enseignement en histoire de l'art et archéologie etc.), et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études importe à ce stade autant qu'un projet déjà clairement constitué.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes Français Histoire Géographie LV1 Option histoire des arts (le cas échéant)	Notes en français, Histoire géographie, LV1, Option histoire des arts (le cas échéant)	"Notes des épreuves anticipées de Français au Bac Notes du bulletin de première et de Terminale en Histoire-Géographie et en LV1 Option histoire des arts (le cas échéant)"	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles et méthodes de travail	Orthographe, vocabulaire Qualités littéraires Capacités argumentatives	"Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat et qualités rédactionnelles du projet motivé (orthographe, conjugaison, vocabulaire, syntaxe...) Option histoire des arts (le cas échéant) Champ ""méthode de travail"" de la fiche Avenir"	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir et autonomie dans le travail	Implication Capacité à s'investir dans les travaux demandés	Champs "capacité à s'investir" et "autonomie dans le travail " de la fiche Avenir ; projet motivé.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation		Projet motivé : projet professionnel, intérêt pour les disciplines de la formation.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt	Participation à des chantiers de fouilles, activités en lien avec les musées et les monuments historiques, engagement citoyen	"Projet motivé et rubrique ""activités"" autour de l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture"	Important

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre